

CCPQ

**Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles**

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55.33

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

CONSTRUCTION

PARACHEVEMENT

PLAFONNEUR / PLAFONNEUSE

PROFIL DE QUALIFICATION

Validation par la C.C.P.Q.

Le 05 juillet 2001

LE METIER

REMARQUES SUR LE METIER ET SUR LE PROFIL :

1. Le profil de plafonneur décrit ci-dessous la formation à un métier dont les activités présentent un large éventail de compétences.

On trouvera principalement : l'application d'un enduit et/ou mortier sur les murs et les plafonds, l'application d'un mortier sur des façades, le placement de plafonnage "à sec", le placement de cloisons légères en plâtre, la pose de matériaux d'isolation associés aux finitions assurées dans le champ des activités du plafonneur, l'application de plâtre décoratif, ...

La pose, la fabrication et l'installation de staff et d'ornements font généralement partie du métier de plafonneur. De même pour tout ce qui concerne l'application des techniques de restitution des plafonnages et des décorations en plâtre dans la restauration des bâtiments anciens.

Cependant, étant donné la spécificité des compétences demandées au staffeur et/ou restaurateur, le groupe de travail a jugé que l'acquisition des compétences concernées devrait faire l'objet d'une formation spécifique complémentaire au métier de base de plafonneur.

2. Le plafonneur travaille généralement de manière autonome sous sa propre responsabilité comme indépendant et/ou sous la direction d'un entrepreneur, d'un architecte, d'un maître d'ouvrage. Cette autonomie relative implique que le plafonneur effectue généralement lui-même les tâches de préparation, d'exécution ainsi que les tâches complémentaires (remise en ordre, nettoyage, élimination des déchets, démontage des échafaudages, ...).

Cette autonomie l'amène à choisir et préparer ses produits de traitement, ses enduits et ses mortiers, à monter les échelles et les échafaudages utiles suivant les normes de sécurité, à exécuter le travail avec un rythme soutenu en respectant un cahier des charges et des tolérances imposées, à remettre son chantier en ordre en respectant les prescriptions relatives en matière d'environnement. **

Si l'autonomie est acquise par l'exercice du métier pendant de nombreuses années, par contre durant l'apprentissage, c'est sous contrôle que l'apprenant(e) franchira progressivement les étapes d'apprentissage pour aboutir en fin de formation à assurer la finition d'un local de manière tout à fait indépendante en réalisant un plafonnage par des méthodes traditionnelles de voie humide. Il en sera de même pour la réalisation indépendante de la pose de cloisons et de plafonds en plaques de plâtre enrobées sur cadre, ainsi que l'application d'enduits et/ou mortiers sur façade.

Les trois techniques ainsi développées dans le cadre de la formation, se révèlent offrir au jeune un éventail de compétences répondant au développement actuel des entreprises qui, en dépit du fait que chaque technique nécessite une connaissance de plus en plus spécialisée, peuvent offrir au client toutes les formes de finition de murs, cloisons, plafonds et façades comme un seul "ensemble", et de plus, diversifient leurs activités dans les périodes de fluctuation conjoncturelle.

3. Les compétences relatives à la gestion administrative, commerciale et financière autonome de l'entreprise de plafonnage, en tant qu'indépendant, ne sont pas prises en compte dans le présent profil. Elles doivent aussi faire l'objet d'une formation spécifique complémentaire.

Dans le texte du profil, les terminologies "enduit" et "mortier" sont réservées pour spécifier respectivement les produits déposés en une ou plusieurs couches fines (quelques millimètres) d'une part, et les produits appliqués en couches épaisses d'autre part.

En plafonnage intérieur, la notion de multicouche s'entend comme l'application en plusieurs couches de matériaux de même nature. Les plafonnages réalisés "à l'ancienne" en deux couches de natures différentes seront rencontrés dans les techniques de restauration des anciens plafonnages.

La mise en oeuvre de machines de projection n'est pas retenue comme compétence à maîtriser. Cependant, l'approche théorique de cette technique doit être abordée dans le cadre d'un cours de type technologique. C'est l'acquisition des compétences gestuelles dans l'application des enduits et mortiers qui est fondamentalement développée dans ce profil, et évaluée en maîtrise.

*** La plupart de ces notes sont extraites du document du Fond de Formation à la Construction : "Les profils professionnels dans la construction : **le plafonneur**".*

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
1. PREPARER ET ORGANISER SON TRAVAIL	1.1 Lire les plans, croquis ou la description des travaux en fonction du cahier des charges.	<ul style="list-style-type: none"> • Interpréter correctement les conventions symboliques et les notations des plans de construction en rapport avec les travaux de plafonnage et de cimentage. Lire et comprendre tous les documents relatifs au métier. • Employer le vocabulaire de la construction pour toutes les parties des bâtiments concernées par le travail du plafonneur.
	1.2 Vérifier le support	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le type de support (briques, blocs, béton, plaques, treillis ...) et son état (humidité, rugosité, alcalinité, pulvérulent, ...) - Evaluer la nature du support (en fonction du choix éventuel d'une couche d'adhérence supplémentaire) : en déduire les implications pour le traitement préalable et le plafonnage. - Apprécier l'état du support par la vue et le toucher (nouveau, ancien, abîmé, humide, présence de moisissure, de rouille, ...) pour formuler éventuellement des réserves sur la faisabilité du travail de plafonnage, pour proposer l'application d'un traitement approprié au support. Communiquer éventuellement ses observations à son supérieur. • Contrôler les caractéristiques tridimensionnelles d'un support. Identifier et utiliser les instruments de mesurage. Contrôler à l'aide d'un niveau, d'un fil à plomb, d'une règle...
	1.3 Protéger les éléments existants : sols, menuiseries, vitrages, installations électriques, installation sanitaire et canalisations ...	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les matériels adéquats et techniques appropriées. • Connaître les éléments de l'électricité en rapports avec les besoins immédiats de la profession : enlever et replacer des prises de courant, des interrupteurs, des points éclairage. Savoir couper l'alimentation électrique des pièces concernées.
	1.4 Acheminer les matériaux et le matériel manuellement ou mécaniquement.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner les produits nécessaires. Différencier les matériaux : types, caractéristiques qualitatives, apparence à la finition, compatibilité. Rechercher les matériaux les plus performants et/ou les plus adéquats en fonction des circonstances et du type de travail à réaliser. • Evaluer les quantités des matières nécessaires pour réaliser le travail. • Préparer le matériel et l'outillage. Différencier les caractéristiques et le champ d'application de l'outillage à

		<p>main, l'appareillage et les machines. Vérifier l'état d'entretien et la fonctionnalité le d'outillage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manipuler les charges en toute sécurité physiologique. • Disposer les fournitures de telle manière qu'on y accède facilement.
	1.5 Monter les échafaudages et les échelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher, identifier et interpréter correctement les réglementations en vigueur. Connaître et appliquer la législation en vigueur relative à la sécurité lors de la mise en œuvre des échelles et échafaudages . • Assembler et mettre en œuvre les échafaudages suivant les normes et réglementations en vigueur
	1.6 Préparer le support	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre le fond en état de recevoir l'enduit et/ou mortier : nettoyer, dépoussiérer. Enlever les aspérités telles que les débris et les bavures de mortier, de pierres, de béton, les clous ... • Fixer, manuellement ou mécaniquement, les supports d'enduit ou de mortier appropriés tels que : plaques isolantes, treillis, métal déployé ... Identifier les divers profils de portes, cornières et autres profils galvanisés adéquats. Les fixer avec l'outillage approprié. • Appliquer l'apprêt adéquat (produit d'accrochage, ralentisseur de prise, ...) suivant la nature et l'état du support. Utiliser les outillages appropriés.
	1.7 Planifier les tâches.	<ul style="list-style-type: none"> • Décomposer le travail en différentes phases. Organiser l'ordre des phases du travail. • Tenir compte des temps de prise et de séchage. • Préparer le travail pour les jours suivants.
2. METTRE EN ŒUVRE DES ENDUITS ET/OU MORTIERS DE PLAFONNAGE, MANUELLEMENT ET/OU MECANIQUEMENT	2.1 Mettre en œuvre les enduits et/ou mortiers manuellement.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer l'enduit suivant les prescriptions du fabricant. Différencier les types d'enduits et de mortiers ainsi que leurs caractéristiques. Utiliser des outils électriques pour réaliser un mélange homogène. • Étaler l'enduit ou le mortier sur le support, dresser à la règle et égaliser la couche. Maîtriser les gestes professionnels lors de la mise en œuvre des matières (geste souple et régulier). Enduire et/ou plafonner les supports à un rythme adapté au produit.

		<p>Maîtriser l'utilisation des outils de dressage et de finition tels que taloche, truelle, plâtrasse, couteau.</p> <p>Différencier les divers états de surface en fonction du choix de la finition.</p> <ul style="list-style-type: none"> Respecter les épaisseurs et les tolérances imposées par le cahier spécial des charges et/ou les normes en la matière.
	2.2 Mettre en œuvre des mortiers de plafonnage par projection mécanique.	<ul style="list-style-type: none"> Installer la machine à projeter (raccordement eau - électricité et tuyaux de projections) suivant les prescriptions du fabricant. Assurer le réglage de la machine (régler le débit d'eau...). Identifier les produits à projeter. Connaître les caractéristiques spécifiques des produits à projeter. Projeter de manière uniforme les différents mortiers. Assurer la maintenance courante de la machine (nettoyage et ou remplacement du filtre, nettoyage du mélangeur et tuyaux, changer le manteau). Assurer les dépannages courants (changement de fusibles / sens de rotation d'un moteur triphasé,.....). Connaître et appliquer les éléments de l'électricité en rapports avec les besoins immédiats de la profession.
	2.3 Remettre en état le poste de travail.	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'entretien de son équipement et de son outillage dès la fin du travail et lorsque l'on passe à un autre type de produit. Assurer en toute sécurité le démontage des échafaudages en respect des réglementations en vigueur. Ranger les échafaudages (nettoyer, transporter et ranger). Respecter l'intégrité du travail réalisé lors du démontage des échafaudages. Evacuer les déchets dans le respect de la réglementation en vigueur sur l'environnement.
3. METTRE EN OEUVRE DES MORTIERS DE CIMENTAGE, MANUELLEMENT ET/OU MECANIQUEMENT	3.1 Organiser son travail. Préparer les supports.	<ul style="list-style-type: none"> Voir fonction 1. Adapter l'échafaudage au travail en façade.
	3.2 Placer des matériaux d'isolation et des accessoires.	<ul style="list-style-type: none"> Différencier les matériaux d'isolation couramment utilisés. Fixer le matériau d'isolation de manière adaptée au support (collage ,

		<ul style="list-style-type: none"> fixation mécanique, ...). Identifier les accessoires adéquats (notamment divers profilés galvanisés, les armatures, ...) et les endroits où il est nécessaire de les utiliser. Identifier le matériel spécifique de pose et appliquer la technique appropriée de fixation prévue par le fabricant.
3.3	Mettre en oeuvre manuellement le mortier de cimentage sur murs intérieurs et façades	<ul style="list-style-type: none"> Différencier les principaux types de mortier, leurs composants, leurs caractéristiques et leur domaine d'application. Connaître les additifs et leurs proportions selon les circonstances (température, humidité relative, ...) et selon les effets recherchés (coloration, relief ...) Préparer le mortier suivant les proportions recommandées et/ou l'art professionnel. Utiliser un outil électrique pour réaliser un mélange homogène. Dans le cas de préparation du mortier à la machine, régler correctement la machine (pompe de mélange, débit d'eau ...). Etaler le mortier intermédiaire sur le support, dresser à la règle, et rainurer si nécessaire la couche intermédiaire. Maîtriser les gestes professionnels lors de la mise en oeuvre des matières (geste souple et régulier). Savoir enduire les couches de mortier à un rythme adapté au produit. Maîtriser l'utilisation des outils de dressage et de finition tels que taloche, truelle, plâtresse, couteau. Appliquer la couche de finition sur le support avec la technique appropriée et les gestes professionnels adéquats. Différencier les divers états de surface en fonction du choix de la finition. Respecter les tolérances imposées par le cahier spécial des charges et/ou la normalisation
3.4	Mettre en œuvre les mortiers par projection. Entretien du matériel.	<ul style="list-style-type: none"> Voir les compétences de l'activité 2.2
3.5	Remettre en état le poste de travail.	<ul style="list-style-type: none"> Voir les compétences de l'activité 2.3
4. METTRE EN ŒUVRE LES	4.1 Crépir à la moulinette	<ul style="list-style-type: none"> Apprêter le support.

ENDUITS ET/OU MORTIERS DECORATIFS : CREPIR		<p>(Voir les compétences respectives de la fonction 1).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter les notices du fabricant pour le dosage, et la préparation de la matière d'œuvre. • Régler le peigne en fonction de la structure (procéder par essais pour obtenir la bonne texture). • Appliquer la procédure de crépissage "multipasse". • Contrôler visuellement la régularité du crépi.
	4.2 Réaliser un crépi frotté.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'outillage spécifique approprié à l'enduit et/ou mortier et à l'effet recherché.
	4.3 Réaliser un crépi gratté.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'outillage spécifique approprié au mortier et à l'effet recherché. • Contrôler visuellement la régularité du dessin "structure" du mortier.
	4.4 Réaliser un crépis synthétique.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'outillage spécifique approprié à l'enduit et à l'effet recherché. • Appliquer les instructions du fabricant.
5. MONTER DES CLOISONS ET DES PLAFONDS EN PLAQUES DE PLATRE ENROBEES SUR OSSATURE METALLIQUE	5.1 Organiser le poste de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Voir les compétences respectives de la fonction 1. • Assurer le stockage des matériaux selon les consignes du fabricant.
	5.2 Implanter les ouvrages.	<ul style="list-style-type: none"> • Lire les plans d'architecte. Voir les compétences en fonction 1. • Maîtriser les techniques d'implantation, de traçage en utilisant les instruments appropriés tels que : mètre, corde traçante, niveau d'eau à fioles, équerre, niveau rotatif,....
	5.3 Monter les ossatures.	<ul style="list-style-type: none"> • Façonner et adapter (tracer - découper - plier - ajuster ...) les éléments de construction tels que : rails métalliques, tiges de fixation, croisillons,.... • Assembler et fixer l'ossature avec les matériaux et outils adéquats tels que : pince à sertir - vis - chevilles métalliques - perceuses - pistolets pneumatique et à cartouche...
	5.4 Poser l'isolation thermique et phonique en cloison.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles de l'isolation thermique et phonique (Pas de pont thermique et/ou phonique). • Respecter le cahier des charges et les instructions du fabricant.

	<p>5.5 Fixer les plaques de plâtre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les techniques de traçage et de découpe (longueur, largeur, découpe pour réservations et passage de canalisations,...) • Manipuler les éléments avec soin de façon ergonomique en utilisant les instruments ou engins appropriés. • Fixer les plaques en utilisant l'outillage adéquat. Respecter les instructions du fabricant.
	<p>5.6 Enduire les joints des plaques à jointoyer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir le type de jointoiment en fonction du type de travail (avec ou sans armature). • Exécuter la finition des joints (prêt pour le peintre) avec l'outillage adéquat.
	<p>5.7 Plafonner sur plaque à plafonner.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Voir les compétences de la fonction 2.
<p>6. REPARER DES PLAFONNAGES</p>	<p>Reprendre les activités des fonctions 1 et 2.</p>	<p>Voir les compétences correspondantes.</p>
<p>7. MONTER DES CLOISONS EN BLOCS DE PLATRE</p>	<p>7.1 Implanter la cloison.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lire la plan d'architecte et maîtriser les techniques d'implantation. (Voir 5.2) • Positionner et régler les règles de calage.
	<p>7.2 Exécuter les travaux préparatoires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier les accessoires tels que profils, bande d'étanchéité, patte d'ancrage. • Préparer les liaisons avec les murs adjacents, le plancher et le plancher supérieur.
	<p>7.3 Monter la cloison.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lire et comprendre les documents techniques des fabricants. • Différencier les blocs de plâtre en fonction de leur utilisation (standard, résistant à l'eau, isolant acoustique). • Préparer la colle à l'aide du malaxeur. • Respecter la méthode de travail prescrite par le fabricant pour la mise en œuvre des blocs. • Réaliser soigneusement les découpes. • Assurer la finition correcte des liaisons cloison - mur - plafond, et l'enlèvement des flux de colle.

	7.1 Polissage de la cloison.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'enduit spécifique compatible avec le matériau de la cloison. • Appliquer l'enduit mince selon les instructions du fabricant. Maîtriser les gestes professionnels adéquats.
8. VEILLER A LA SECURITE ET A L'HYGIENE. S'INTEGRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE	8.1 Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail. • Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé. • Identifier les situations potentiellement dangereuses. • Participer au maintien d'un climat de protection et prévention sur chantier. • Respecter les impositions vestimentaires propres à la profession. Veiller à la protection des yeux, de l'appareil respiratoire, de la peau ... • Manipuler les outils tranchants et contondants, manuels et électromécaniques de manière appropriée , veiller à leur bon état de fonctionnalité. • Lever, porter et manipuler les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle) manuellement et avec des engins simples. • Adopter en fonction des circonstances des positions ergonomiques appropriées. • Respecter les prescriptions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique. • Installer, stabiliser, démonter et entretenir le matériel pour le travail en hauteur suivant les recommandations du fabricant et les réglementations en vigueur. • Assurer la protection, la sécurité des personnes devant circuler dans l'environnement du chantier, des échafaudages, des échelles, du monte-charge ...
	8.2 Trier et évacuer les déchets et les résidus.	<ul style="list-style-type: none"> • Trier et stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement. • Evacuer les déchets en utilisant les moyens appropriés dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de

	l'environnement.
8.3 Communiquer.	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer judicieusement oralement et par téléphone. Savoir s'exprimer avec précision et concision. • Adopter une attitude adulte pour rechercher le mode de communication le plus adapté pour apporter rapidement une solution à une situation potentiellement conflictuelle.
8.4 Adopter des attitudes professionnelles responsables.	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec autonomie. • Travailler en équipe à une même tâche. • Accomplir sa tâche avec soin et précision, dans les délais fixés. • Planifier et coordonner ses tâches de manière telle que l'objectif fixé puisse être atteint de façon efficace. • Avoir le souci de la finition et développer le sens de l'esthétique. • Rechercher activement les situations pour élargir et approfondir ses compétences. • Etre attentif à l'impact que son comportement et la correction de sa présentation peuvent exercer sur les autres. • Savoir recevoir des remarques et émettre des avis dans le respect des règles de politesse et du rang hiérarchique des personnes. • Adopter les attitudes professionnelles favorisant la qualité de son travail et le développement de l'entreprise.
8.5 Assurer la qualité.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser antérieurement son travail en termes de résultats . • Evaluer son travail terminé en terme de qualité et de quantité en relation avec les objectifs fixés.